

République Française
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Utilisation de chevaux attelés

Vu l'arrêté du 12 janvier 1995 portant création et fixant les modalités d'organisation des Certificats de spécialisation délivrés par le Ministre de l'Agriculture,

vu le procès verbal de l'examen du Certificat de spécialisation établi le 17 décembre 2010,

le Certificat de spécialisation est délivré à :

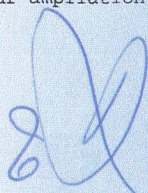
Madame HUMBERT Françoise, Andrée Renée

née DULAC le 21 avril 1968 à VOIRON (ISERE)

N° d'Enregistrement : 10/J/Y51109/0009-1

Fait à BESANÇON, le 19 janvier 2011

Visa pour ampliation



Signé : Bruno DEROUAND



Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
de la région FRANCHE COMTE

Pascal WEHRLE